

AFFAIRE No 13 - ACQUISITION DE TERRAINS

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains suivants :

Réf cadas	Super- ficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités acquisition	But acquisition	Imputa- tion budgé- taire
AH 124	69 m2	Rue Répu- blique	Mme Vve MARCADET	27 600 F (inférieur :seuil con- :sultation :Domaines)	Amiable	Parking : en silo	901-210
AM 437	21 m2	Angle rues : R. Garros : et J. Dodu	ETAT (Edu- : cation Na- : tionale)	15 000 F (fixé par : Service : Domaines)	Amiable	Aména- : gement : carrefour	901-210
AM 438	17 m2	Angle rues : J. Chatel : R. Garros	Départe- : ment	17 000 F (fixé par : Service : Domaines)	Amiable	Idem	901-210
BH DA en cours	170 m2	Rue Lory : Les Hauts	Mme : MALBROUCK : Marie Anne	125 F/m2 (inférieur :seuil con- :sultation :Domaines)	Amiable	Aména- : gement : Rue Lory : Les Hauts	901-210

Réf cadas	Super- ficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités acqui- sition	But acqui- sition	Imputa- tion budgé- taire
BZ 208	6 820 m2	La Montagne Ch. Docteur Vinson	NATIVEL Andrée Marie Christine	290 000 F (compati- avec esti- mation Domaines)	Amiable	Réserve foncière	908-210
AT 279 p:	1 307 m2						
AT 301 p:	6 308 m2					Espaces non pri- vatifs	
AT 302 p:	1 564 m2	La Source	S.I.D.R.	1 F	Amiable	du groupe d'habi- tations	901-210
AT 388 p:	1 497 m2					Source I (14 230 m2) et	
AT 390 p:	5 376 m2					emprise du Boule- vard Sud	
	16 052 m2					Rue Saint- Philippe	
						-1 822 m2	

Réf cadas	Super- ficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités acqui- sition	But acqui- sition	Imputa- tion budgé- taire
BH 330	675 m2	Rue Lory Les Hauts	GRONDIN (Cts)	58 000 F (compati- ble avec estimation Domaines)	Amiable	Boule- vard Sud	901-210
BN 110 112 114 116	15 940 m2	Commune Prima	Départe- ment	822 616,58 (rembour- sement d'annuités au Dépar- tement suite à DCM du 16.9.1980)	Rétroces- sion par Dépar- tement à la Com- mune (RFD-HTS)	Habitat social	904-210
BR 815 p	193 m2	La Bretagne	MOUTOUSSAMY Jean-Michel	Echange c/ terrain communal BR 816, de même sur- face	Amiable	Rectifi- cation de limites	908-210

Réf cadas	Super- ficie	Situation	Propriétaire	Prix	Modalités acqui- sition	But acqui- sition	Imputa- tion budgé- taire
BS 694	300 m2 p:environ	Hauts de Moufia	S.I.D.R.	Sera fixé par ser- vice des Domaines	Amiable	Local Collectif Résiden- tiel	904-210

Toute la documentation
 relative aux renseignements
 fournis par le service des
 Domaines est tenue à jour
 et peut être consultée sur
 demande.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition de ces terrains et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

Je mets la question aux voix.

Le secrétaire donne lecture des avis des Commissions.

Commission du Cadre de Vie : Favorable.

Commission des Finances : Favorable. En ce qui concerne les terrains de la S.I.D.R., la Commission demande préalablement que la voirie soit remise en état. Une visite contradictoire devra avoir lieu.

RECU A LA PREFECTURE DE LA REUNION-

Le 07 OCT, 1985

Article 3 de la loi n° 82-213 du 2
mars 1982 relative aux droits et
libertés des Communes, des Départe-
ments et des Régions

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions

sont adoptés à l'UNANIMITE.

---o-o-oOo-o-o---